

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MARDI 6 OCTOBRE 2020

Mme Faccenda ouvre la séance à 18h00

- Sont présents 20 membres sur 30. ( cf liste d'émargement ci-jointe- annexe 1)
- Mme Sola Agent Comptable, Mme Bonnard-Le Floch, représentante du Conseil Départemental, M.Marier, représentant TOS, Mr Le Pouliquen, représentant des parents d'élèves et les représentants élèves sont excusés.
- Mme Faccenda , succédant à Mr Eckert, propose un tour de table afin que chacun se présente.

**Le quorum étant atteint Mme la Principale déclare que la séance peut débuter.**

- Mme Faccenda propose la candidature de Mme Wasiutek en tant que secrétaire de séance.
- Mme Faccenda procède à l'examen et au vote du compte-rendu du Conseil d'Administration du 25 Juin 2020.

Concernant ce compte-rendu, Mme Laplace relève que la destination du voyage annulé l'an passé en raison du confinement n'était pas l'Angleterre mais Caen et les plages du Débarquement.

VOTE		
Pour : 20	Contre : 0	Abstention : 0

Mme Faccenda propose l'ordre du jour modifié (cf.annexe 2) :

- la suppression de la convention avec « l'atelier philo »
- l'affectation des fonds sociaux
- révision de la DBM ( crédits pédagogiques, produits d'entretien)

VOTE		
Pour : 20	Contre : 0	Abstention : 0

### POINT I- Vie pédagogique et Vie Scolaire

#### 1-Point sur la rentrée.

Mme la Principale expose les conditions dans lesquelles s'est déroulée la rentrée, conditions satisfaisantes, malgré le contexte sanitaire particulier. La mise en place du protocole sanitaire a permis une reprise normale pour les élèves. Une mise en place du protocole qui a pu se mettre en place grâce à l'implication et l'engagement des personnels enseignants; d'éducation, AESH, des personnels agents mais aussi grâce au respect du protocole par les élèves. Le protocole a été transmis à la rentrée aux parents via leurs enfants. Madame Faccenda remercie également les équipes qui sur la période du 8 septembre au 18 septembre se sont pleinement mobilisées du fait de la fermeture de la vie scolaire pour maintenir les cours et l'accueil des élèves dans les meilleures conditions possibles. Sur cette période , le Rectorat a nommé Mme Julard en remplacement de Monsieur Lagadec, revenu dès le lundi 14 septembre.

Mme Faccenda expose les procédures administratives liées au protocole sanitaire (rectorat, ARS). Le protocole pourra être amené à évoluer en fonction de la situation sanitaire et une mise en place du plan de continuité pédagogique et/ou administratif se fera si c'est nécessaire.

**391 élèves** sont inscrits au collège, répartis dans 17 divisions suite au constat de rentrée du 1<sup>er</sup> septembre 2020 (cf.annexe 3 structure 2020/2021).

- 4 divisions de 6<sup>o</sup> de 22 à 24 élèves et 14 pour la 6ème SEGPA (84 élèves).
- 4 divisions de 5<sup>o</sup> de 27 et 28 élèves et 16 pour la 5ème SEGPA ( 98 élèves)
- 4 divisions de 4<sup>o</sup> de 25 à 29 élèves et 16 pour la 4ème SEGPA (98 élèves)
- 5 divisions de 3<sup>o</sup> à 22 à 26 élèves et 14 pour la 3ème SEGPA 5 (110 élèves)
- 1 élève de 6ème est rattaché à l'établissement dans la cadre d'un suivi DITEP.

**Personnels enseignants : 38 enseignants** assurent les enseignements obligatoires et optionnels au collège. 5 d'entre eux travaillent sur 1 à 3 autres établissements.

L'ensemble des **personnels administratifs, de santé et sociaux** sont nommés pour cette rentrée, Nous accueillons Mme Joly , COP ( présente le lundi) et Mme Laffitte, AS ( présente le jeudi). Mme Abjean gère toujours le service infirmerie le lundi et le jeudi et un mercredi matin sur 2.

Mme Horellou et d'autres enseignants expriment leur inquiétude au regard de la diminution des heures de présence dans l'établissement de l'infirmière, de la COP et de l'assistance sociale alors que nous vivons une période de crise sanitaire et sociale et que les besoins de nos élèves sont croissants.

Mme la Principale explique que le temps de présence de ces personnels est partagé sur plusieurs établissements, que l'enveloppe budgétaire est réduite, et qu'en cas de nécessité ces personnels peuvent adapter leur emploi du temps pour être plus présents ponctuellement au collège.

Mme Favrot soulève que le travail sur l'orientation qui n'a pas pu être mené en classe de 4<sup>o</sup> doit être fait en 3<sup>o</sup> et qu'il y a donc de vrais besoins dans ce domaine.

Mr El Malki Alaoui demande à combien s'élèvent les heures de présence de la COP au sein du collège.

Mr Olivier explique que certes la COP est présente sur 3 établissements mais qu'elle a l'intention de rencontrer tous les élèves de 3<sup>o</sup>, et que l'assistante sociale est présente au collège en fonction des besoins.

**Le service Vie Scolaire** compte tous ses effectifs depuis la rentrée, soit 5 assistants d'éducation ( 2 à temps plein, 1 à 80%, 1 à 70%, 1 à 50%). Pour cette année, le Collège accueille également un ASEN en contrat de pré-professionnalisation. ( présence deux demi-journées par semaine en vie scolaire avant une intégration en cours de lettres).

Mme Faccenda indique que les 20 élèves bénéficiant d'un suivi par la Maison Départementale du Handicap sont accompagnés par **10 Auxiliaires Vie Scolaires** présents au collège. (4 en 6ème/9 en 5ème/3 en 4ème/5 en 3ème). 5 élèves sont en attente de notification ( 3 en 5ème/2 en 4ème). Les Equipes de Suivi de Scolarisation (ESS) ont d'ores et déjà été fixées avec Mme Cotarre, nouvelle enseignante référente ( en remplacement de Mme Barazer).

Monsieur Olivier explique l'organisation du PIAL qui est la mutualisation des personnels entre plusieurs établissements. A ce jour, le collège aurait un « trop- plein » de 12 heures.

Une offre de service civique a été déposée au mois de juillet 2020. 3 entretiens ont eu lieu en juillet et n'ont pas donné lieu à de recrutements. Un entretien a eu lieu le 2 octobre. A compter du 1<sup>er</sup> novembre, l'équipe se verra enrichie d'un service civique lequel accompagnera certains projets et participera au dispositif « devoirs faits » .

L'équipe des agents, indispensables au bon fonctionnement de l'établissement, est au complet en cette rentrée .

Mme la Principale souligne ensuite que **les options proposées au collège fonctionnent bien et sont attractives.**

- **Le latin-grec** avec M.Durand est suivi par 40 élèves de la 5ème à la 3ème.
- **La section CHAM** (Classe à Horaires Aménagés Musique) coordonnée par Mme Wasiutek en partenariat avec le Conservatoire de Brest accueille 70 élèves de la 6ème à la 3ème.
- **La section CHAD** (Classe à Horaires Aménagés Danse) coordonnée par Mme Leloup en partenariat avec le Conservatoire de Brest accueille 46 élèves de la 6ème à la 3ème.
- **L'option Chant Choral** encadrée par Mme Wasiutek a lieu le mardi midi et a débuté le 29 septembre. Cette option s'adresse aux élèves qui souhaitent chanter et s'engager dans un projet choral. Celui-ci leur permet d'enrichir et d'approfondir les compétences travaillées dans le cadre de l'enseignement musical notamment.

Mme la Principale présente également :

- **les ateliers proposés aux élèves** sur le temps de la pause méridienne ( atelier hieroglyphes proposé par M.Varin, atelier arts manuels proposé par Mme Gicquel, le journal du Collège par M.Varin, l'atelier programmation par Mme Noret....),
- **P'Association Sportive** : l'Assemblée Générale a eu lieu le mercredi 23 septembre où le bilan 2019/2020 a été présenté et les activités de cette année présentées par Mme Horellou, Mme Leloup, Mme Madec, M.Pichereau. Mme Horellou indique qu'à ce jour aucune des rencontres inter-établissements n'est programmée dans le cadre de l'Association Sportive. Les compétitions proposées par l'Union Nationale du Sport Scolaire ne sont pour l'heure pas programmées.
- **Les 4èmes SEGPA se rendent à la Voile à Moulin Blanc** tous les vendredis après-midi. Monsieur Martinez, enseignant, rend compte des difficultés d'adapter les différents protocoles sanitaires lorsque les élèves quittent le collège. Mr Schuster , directeur du conservatoire de Brest, explique que seuls les élèves CHAM chantent masqués au conservatoire.
- **Le cycle kayak pour les 4èmes** dans le cadre de leur programme d'EPS a eu lieu le 28 et 29 septembre et le 1er octobre pour 2 classes de 4èmes. Les 2 autres classes auront leur cycle en 2021.
- **Le jumelage artistique et culturel avec l'Essemble Sillages** se poursuit pour cette année. Avec une action pour les 5èmes avant les vacances de la Toussaint et une action pour les élèves de 4èmes fin novembre début décembre.
- **Les élèves de 6ème non CHAM et non CHAD participent à un atelier théâtre** encadré par Mme Favrot et Mme Cam le vendredi de 14h30 à 16h30.
- A compter du lundi 2 novembre, **un quart d'heure de lecture** sera reconduit et mis en place pour tous chaque lundi.
- **Le dispositif « devoirs faits » coordonné par M. Lagadec** sera effectif à compter de la rentrée des vacances de Toussaint :

### **Encadrement :**

- Enseignants
- CPE et ASEN
- Service Civique

### **Objectifs :**

- accompagner la réussite des élèves
- réduire les inégalités d'accès au savoir en rendant plus explicites les objectifs des devoirs dans la continuité des enseignements dispensés en classe tout en développant l'autonomie des élèves.

Il est donc important de veiller à articuler le travail réalisé en classe en assurant une prise en charge pédagogique.

### **A destination :**

- des collégiens détectés par les enseignants
- des collégiens volontaires.
- Selon la demande des familles.

Mme la Principale présente PIX , une certification des compétences numériques que les élèves de 3° seront amenés à passer entre les mois de mars et mai . Cette certification remplace désormais le B2i.

En raison du confinement, le passage de l'ASSR1 habituellement passée par les élèves en 5° se fera avant le 18/12/2020.

Mme Faccenda remercie l'ensemble des équipes et des partenaires qui permettent la réalisation de ces projets pour la construction des parcours des élèves et qui permettent de faire vivre le projet d'établissement.

### **2- Évaluations Nationales :**

Mme Faccenda indique que l'ensemble des élèves de 6ème ont passé une évaluation nationale en mathématiques et en français (sur support numérique) entre **le 24 et le 29 septembre 2020**.

Une note d'information et le calendrier de passation de ces évaluations a été transmise aux familles.

Elle répond à trois objectifs :

- permettre aux équipes pédagogiques de disposer d'informations relatives au niveau de maîtrise des élèves à leur entrée au collège en français et en mathématiques,
- mettre à disposition des équipes une aide au pilotage pédagogique des réseaux écoles-collège,
- enrichir les outils de pilotage académique grâce aux informations fournies par des évaluations standardisées sur tout le territoire. L'intérêt de ces évaluations est de fournir une mesure objective des compétences et connaissances des élèves. Cette mesure est fondée sur des méthodes scientifiques et est indépendante des conditions d'observation et de correction.

Les exercices des deux séquences proposées se réfèrent aux programmes scolaires du cycle 3. (B.O. n°11 du 26 novembre 2015).

- En **français**, les exercices permettent de tester les connaissances et compétences associées à l' « Étude de la langue » et la « Lecture et compréhension de l'écrit ».
- En **mathématiques**, l'évaluation porte sur les domaines « Nombres et calculs », « Grandeurs et mesures », « Espace et géométrie ».

Pour cette année 2020, il est donné la possibilité de faire passer un test de fluence aux élèves en complément de ces évaluations. Mme Favrot s'inquiète de trouver matériellement le temps de faire passer ce test puisque celui -ci est réalisé de façon individuelle : un élève face à un professeur.

Un questionnaire pour sonder les élèves sur le ressenti et le vécu de la période de confinement et de déconfinement est également intégré à ces sessions d'évaluation.

### **3. Information sur les élections des délégués au Conseil d'Administration**

Dans chaque classe, les élèves éliront leurs délégués (du 5 au 9 octobre); durant la semaine de la démocratie scolaire.. Les délégués élus se réuniront le lundi 14 octobre en présence de Mme Faccenda (Principale) et de M.Lagadec (CPE) pour une conférence des délégués. Ils procéderont à l'élection de leurs représentants au Conseil d'Administration du collège et au Conseil Vie Collégienne pour les élèves issus du corps des délégués de classe.

Les personnels éliront leurs représentants au Conseil d'Administration le jeudi 8 octobre 2020.

Les élections des représentants des parents d'élèves auront lieu le vendredi 9 octobre 2020 par correspondance ou au bureau de vote.

Le Conseil d'Administration comptera 30 membres comme pour tous les établissements n'excédant pas 600 élèves et ayant une SEGPA.

### **4. Présentation du calendrier de l'année scolaire.**

Mme Faccenda expose d'abord le découpage en semestre et donne ensuite quelques dates importantes.

- Premier semestre du 1/09/2020 au 31/01/2021
- Deuxième semestre du 1/02/2020 au 6/07/2021.

**Les rencontres parents – professeurs ont lieu :**

- le mardi 10 novembre pour le niveau 6ème
- le jeudi 26 novembre pour le niveau 5ème
- le mardi 17 novembre pour le niveau 4ème
- le mardi 24 novembre pour le niveau 3ème

**Les dates du brevet blanc** seront fixées lors du conseil pédagogique qui se réunira le lundi 12 octobre 2020.

**Les stages en entreprise, obligatoires pour les troisièmes** auront lieu du mercredi 27 au vendredi 29 janvier 2021. élèves sur leur stage.

M.Olivier indique les dates de **stages des élèves de 4èmes SEGPA :**

- du 18 au 23 janvier 2021
- du 17 au 22 mai 2021

Ainsi que celles **des stages de 3èmes** :

- du 28 septembre au 10 octobre 2020
- du 15 mars au 3 avril 2021
- du 31 mai au 12 juin 2021.

Mme Faccenda précise que tout élève âgé de 14 ans et plus peut également effectuer d'autres temps de stage dans le cadre de la construction de son parcours d'orientation (Parcours Avenir). Les conventions de stage sont à retirer au secrétariat.

**Une réunion d'information sur l'orientation post-3ème à destination des élèves et des familles** aura lieu d'ici décembre 2020 . Un temps de réunion sera également prévu pour les familles en février 2021 en présence des proviseurs. Le forum Trajectoires aura lieu le samedi 6 février 2021 à Guipavas.

### **5- Modification des conventions de stage.**

Du fait du contexte sanitaire et des différents protocoles, des modifications sont à apporter aux conventions de stages pour cette année 2020/2021. Mme Faccenda en fait lecture :

#### **Article 2 :**

*Il (le stagiaire) est soumis aux règles générales et au règlement intérieur en vigueur dans l'organisme d'accueil, notamment en matière d'hygiène, de sécurité, d'horaires et de discipline. Il s'engage à respecter les règles, mesures et protocoles mis en place par l'organisme d'accueil pour assurer la santé et la sécurité de ses salariés.*

#### **Article 3 :**

*L'organisme d'accueil est tenu de respecter et de mettre en oeuvre les règles générales en matière de santé et de sécurité au travail et notamment celles prévues dans le cadre d'un contexte sanitaire particulier. Ces règles, mesures et protocoles doivent être présentés au stagiaire lors de son arrivée dans la structure d'accueil.*

Mr Olivier explique que les élèves en Segpa rencontrent, en raison des protocoles sanitaires mis en place dans les différentes structures, de réelles difficultés à faire leurs 7 semaines de stage.

19H25 : départ de M.Trabelsi.

### **6- Elaboration du Nouveau Projet d'Etablissement.**

Mme Faccenda indique que le projet académique 2019-2024 émane d'un diagnostic académique et d'une consultation auprès des membres des communautés éducatives de l'Académie ainsi que de ses partenaires.

A travers les enjeux et les objectifs du projet académique, l'ensemble des membres de la communauté éducative de l'Académie de Rennes est appelé à partager une ambition majeure :

**“Généraliser toutes les excellences en Bretagne”**

Il s'agit d'amener chaque jeune Breton, chaque élève de nos écoles et de nos établissements, chaque étudiant de nos universités, de nos grandes écoles et de nos lycées au meilleur niveau de réussite.

Pour la première fois, il s'agit de réaliser ce projet sur période de **5 ans**. Fixer notre horizon en 2025, c'est nous laisser le temps d'œuvrer collectivement et durablement pour la réussite et l'émancipation de nos élèves.

**Trois enjeux rassemblent les principaux domaines d'action :**

- la liberté, en cultivant le sens des équités
- l'égalité, en soutenant toutes les perspectives d'avenir(s)
- la fraternité, en partageant de belles expériences.

**Six thématiques constituent les priorités académiques et traversent ces grands domaines :**

- le 100% éducation artistique et culturelle
- l'éducation au développement durable
- la projet Bretagne Réussite Information Orientation Brio
- les cultures numériques
- le développement des partenaires économiques
- la valorisation des territoires, des cultures et des langues régionales.

Les enjeux du nouveau projet d'établissement sont importants pour toute la communauté du collège, qui sera actrice dans sa réalisation. Les propositions émaneront des rencontres avec les élèves, les professeurs, les personnels vie scolaire, AESH et agents, les personnels administratifs et les parents.

Le projet d'établissement :

- fixe les objectifs que l'établissement se donne.
- précise les actions mises en place pour réaliser ses objectifs
- définit les cibles à atteindre.

**7. Exercices Sécurité :**

Conformément à la circulaire interministérielle du 29 juillet 2016, chaque établissement doit organiser , en plus des exercices d'évacuation incendie, trois exercices du Plan Particulier de Mise en Sécurité.

Ce premier exercice de l'année, qui aura pour scénario, une intrusion au collège aura lieu le vendredi 11 décembre 2020 de 9h30 à 9h50

L'objectif de ces exercices est avant tout de prévenir, d'apprendre à adopter les meilleurs gestes et attitudes.

Autre exercice sécurité: exercice incendie: 1/trimestre : mardi 17 novembre 2020 à 9h30.

## POINT II- Points financiers

### 1. Convention "Impro Infini"

Le Conseil d'Administration donne son accord à l'unanimité pour la signature par le chef d'établissement avec la SCOP Impro Infini pour la mise en oeuvre du Trophée Impro Infini pour un montant de 2546,25 euros.

VOTE		
Pour : 19	Contre : 0	Abstention : 0

### 2. Convention Brest Bretagne Nautisme

Le Conseil d'Administration donne son accord à l'unanimité pour la signature par le chef d'établissement d'une convention avec Brest Bretagne Nautisme pour des tages de kayak pour le niveau 4ème dans le cadre de leur cycle EPS.

Montant pour le 1er groupe : 2520 euros-montant pour le 2ème groupe : 3750 euros.

VOTE		
Pour : 19	Contre : 0	Abstention : 0

### 3. Convention Collège Au Cinéma

Le Conseil d'Administration donne son accord à l'unanimité pour la signature par le chef d'établissement d'une convention avec le Cinéma Les Studios pour l'année scolaire dans la cadre du Dispositif Collège Au Cinéma à destination des élèves de 6ème.

VOTE		
Pour : 19	Contre : 0	Abstention : 0

### 4. Convention avec "la Caisse à Clous"

Le Conseil d'Administration donne son accord à l'unanimité au Chef d'Etablissement pour adhérer à l'association "la Caisse à Clous" pour un montant de 60 euros.

VOTE		
Pour : 19	Contre : 0	Abstention : 0

## **5. Répartition des crédits pédagogiques globalisés**

Le Conseil d'Administration approuve la répartition des crédits pédagogiques globalisés d'un montant de 1202 euros :

- 100 euros pour les droits de reprographie
- 172 euros pour l'achat de manuels scolaires
- 930 euros pour l'achat de carnet de correspondance.

Les enseignants s'étonnent de la baisse des crédits pédagogiques. Le collège ne peut acheter des manuels que pour compléter des séries .

Mr El Malki Alaoui remarque qu'il n'y a pas de manuel pour toutes les disciplines. Les enseignants répondent qu'en effet, afin que les élèves n'alourdissent pas leur cartable, certains collègues conservent le manuel dans leur classe et font des photocopies de certaines pages lorsqu'ils l'estiment nécessaire.

VOTE		
Pour : 19	Contre : 0	Abstention :0

## **6. Affectation des fonds sociaux :**

Le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité l'affectation de la subvention de 2137 euros au fonds social collégiens.

VOTE		
Pour : 19	Contre : 0	Abstention :0

## **7. Critères d'attribution des fonds sociaux :**

Les aides allouées sur le fonds social collégien sont accordées en fonction du quotient familial. Elles seront prioritairement consenties pour :

- le paiement des repas de la demi-pension.
- l'achat de fournitures de rentrée scolaires.
- les vêtements de sport pour l'EPS.
- le paiement de l'inscription à l'Association Sportive .
- l'aide au paiement des séjours pédagogiques.
- l'aide à l'achat de titres de transport.
- l'aide à l'achat de denrées alimentaires.

Cette liste n'est pas limitative et reste soumise à l'approbation du Chef d'Etablissement.

Le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité les critères d'attribution des fons sociaux.

VOTE		
Pour : 19	Contre : 0	Abstention :0

## 8. DBM : fonds sociaux- crédits pédagogiques globalisés- produits d'entretien.

Madame la Gestionnaire présente une DBM avec un prélèvement de 2500 euros pour l'achat de produits d'entretien (gel hydro-alcoolique, et autres désinfectants..)

Mr Lagadec indique que des masques sont fournis tous les jours aux élèves qui n'en ont pas ; à ce jour une vingtaine d'élèves en font la demande. Mr Le Floch note que ce sont souvent les mêmes élèves. Mme Favrot rappelle que la ville de Brest a proposé des masques lavables aux habitants et que ceux-ci s'ajoutent aux 4 donnés par l'éducation nationale. Les enseignants notent que les élèves qui changent de masque au bout de 4 heures ne sont pas majoritaires et que les masques lavables ont une durée d'efficacité limitée liée aux nombre de lavages. La consommation de masques est réelle et doit en effet peser sur le budget des familles.

Il n'est pas envisagé de distribuer des masques de façon systématique aux élèves, mais si un élève se présente au collège non masqué, il lui sera fourni un masque.

Le Conseil d'Administration adopte à l'unanimité la Décision Budgétaire modificative n°2 :

- le prélèvement sur fond de roulement de 2500 euros :

- 1500 euros en produits d'entretien
- 1000 euros en matériels divers

-la répartition des 1202 euros des Crédits pédagogiques globalisés

-la répartition des 2137 euros de fonds sociaux répartis en totalité sur le fond social collégien.

VOTE		
Pour : 19	Contre : 0	Abstention : 0

### Point III-Point sur les travaux.

1-Mme Faccenda et Mme Scaerou indiquent qu'un camion de livraison a heurté **le portail du collège** lors d'une livraison. Le portail ne pouvant plus fermer, M.Foll a sécurisé la zone. Le mur a également été touché. Nous sommes dans l'attente du passage d'un expert et des réparations. Mme Faccenda indique que le portail allant vers les ateliers SEGPA et les logements de fonction sera désormais fermé à clé sur l'ensemble de la journée.

2- Mme Faccenda rend compte de la visite du Conseil Départemental et des différentes réunions en vue d'entreprendre des travaux de grosses réparations dans le collège. Il est noté que pour le confort de tous, certains travaux sont plus urgents que d'autres ...

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h45.

Mme Faccenda remercie les membres du Conseil d'Administration pour leur implication, pour cette année passée ensemble et indique que le prochain Conseil d'Administration se réunira le jeudi 19 novembre 2020 à 18h.

La présidente du Conseil d'Administration

Le Secrétaire de séance



Mme WASIUTEK

